

Rapport d'expertise du prof. Reinhold Bergler, Institut de psychologie de l'université de Bonn, sur l'évolution de la consommation d'alcool en Suisse entre le printemps 1999 et l'automne 2001

- **Le rapport de l'ISPA sur l'évolution de la consommation de boissons alcoolisées ne répond à aucun critère scientifique. Il ne permet pas de tirer une quelconque conclusion quant à l'évolution de la consommation de boissons alcoolisées en Suisse entre 1999 et 2001.**
- **La question des causes de la consommation d'alcool chez les jeunes est complètement négligée par l'ISPA.**
- **Les recherches faites en Allemagne ont montré que les causes d'une consommation abusive chez les jeunes sont un symptôme de problèmes psychologiques et sociologiques, notamment liés à la puberté.**
- **L'affirmation selon laquelle les alcopops favorisent le passage aux autres boissons alcoolisées est entièrement basée sur des préjugés ; il n'existe aucune démonstration scientifique.**

Toute consommation d'alcool présentant des risques pour la santé des jeunes ne peut être combattue que dans le cadre d'une identification et d'un traitement de ses causes. L'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies, rapport no 38 de février 2003, sur l'évolution de la consommation de boissons alcoolisées entre 1999 et 2001, ne fournit aucune indication concernant les causes de cette consommation. Partir du principe, comme le font les auteurs du message du Conseil fédéral sur le projet de surtaxe sur les alcopops, qu'une « taxation des boissons alcoolisées constitue le moyen le plus efficace de freiner la consommation, notamment chez les jeunes », est une affirmation beaucoup trop simpliste face aux liens de causalité extrêmement complexes qui existent entre les conditions de vie des jeunes et leur consommation d'alcool. Si l'on souhaite réduire la consommation d'alcool chez les jeunes, il importe d'étudier les causes effectives, par exemple le comportement de nombreux adultes, qui servent d'exemples, les structures familiales, les conditions sociopolitiques globales dans lesquelles les jeunes sont actuellement élevés. Un renchérissement d'une catégorie particulière d'alcool ne représente assurément pas une mesure efficace contre la consommation d'alcool par les jeunes et n'occasionnera certainement pas une réduction, ou même une lutte efficace, contre les causes de la consommation d'alcool chez les jeunes. Les réglementations prohibitives et les restrictions fiscales n'ont jamais constitué ni une thérapie contre un déficit comportemental dans le domaine de la santé ni un remède.

Les graves lacunes méthodologiques de l'étude de l'ISPA lui interdisent de tirer des conclusions quant à l'évolution des boissons alcoolisées

L'étude¹ publiée par l'ISPA en février 2003 ne satisfait en rien à des prétentions scientifiques du fait de ses graves lacunes au niveau de la théorie et de la méthodologie mais aussi et surtout des lacunes d'interprétation. Les points critiques centraux et essentiels de l'étude présentée pour expertise peuvent être résumés comme suit:

- Il convient de noter **l'absence d'un sondage représentatif dès la première période** d'investigation, sondage par ailleurs faussé par des déficits supplémentaires importants intervenus au niveau des enquêtes réalisées ultérieurement. Cela signifie **qu'il est impossible d'émettre une déclaration sur l'évolution de la consommation d'alcool concernant l'ensemble de la population de la Suisse sur la base de l'étude présentée.**
- Du fait de du vieillissement des personnes sondées (lors de la première période d'investigation, les plus jeunes personnes sondées ont 16 ans, alors qu'elles ont un âge minimum de 18 ans et demi lors de la dernière période d'investigation) et de la réunion de personnes âgées de 16 à 29 ans dans le cadre du sondage partiel plus récent, **aucune affirmation valable ne peut être émise sur l'évolution de la consommation d'alcool chez les jeunes.**
- La quantité d'alcool consommée a été recueillie rétrospectivement lors de la dernière période d'évaluation « sur une des périodes d'évaluation antérieures » (cf. page 12); ce procédé implique cependant un risque considérable de distorsion des souvenirs, de sorte qu'il convient de parler ici d'une méthode d'examen très imprécise.
- L'augmentation de la consommation de spiritueux de 38 % qui est indiquée dans l'étude, constitue une manipulation dramatique de résultats sans signification statistique: l'augmentation de la consommation s'élevait en effet à 0,27 grammes seulement d'alcool pur par personne et par jour. Or, un verre de 2 cl de spiritueux contient 7 grammes d'alcool pur. Cela signifie que **l'augmentation de la consommation après la réduction des prix s'élevait à 1/25e d'un verre d'eau-de-vie par jour, soit tout juste un verre de spiritueux supplémentaire tous les 26 jours.** Si l'on considère que **l'Organisation Mondiale de la Santé classe une quantité journalière de jusqu'à 24 grammes d'alcool pur (soit 3 verres et demi d'eau-de-vie par jour) comme étant inoffensive pour la santé,** une augmentation de la consommation de 0,27 grammes ne saurait avoir la moindre incidence en matière de politique de la santé.
- Il a été suffisamment prouvé dans le cadre de la recherche sur la consommation d'alcool que celle-ci augmente avec l'âge (indépendamment des variations des prix). Cela signifie que la légère augmentation de la consommation constatée provient essentiellement de l'effet d'obsolescence du sondage durant la période d'investigation de deux ans et demi et qu'il s'agit par conséquent d'un artifice de méthode.

¹ La présente expertise se réfère au rapport de recherche n° 38 de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) intitulé « Evolution de la consommation et de l'achat de spiritueux entre le printemps 1999 et l'automne 2001 » ainsi qu'au rapport condensé de l'ISPA du 31 août 2000.

- Les auteurs admettent par ailleurs que la consommation d'alcool par tête en Suisse n'a globalement pas évolué sur la période de 1998 à 2001 et s'est stabilisée à 11,1 litres d'alcool pur par personne. Cela signifie qu'aucune indication relative à une consommation supplémentaire en Suisse n'est donnée, y compris après la réduction des prix de l'année 1999. Le pourcentage des spiritueux consommés a certes enregistré une progression minimale qui est cependant compensée par la diminution de la consommation de bières. On observera par ailleurs que la Régie fédérale des alcools, sur son site Internet p. ex., montre une stabilisation de la consommation à 9,2 litres d'alcool pur.
- La différence faite entre les personnes à consommation « modeste » et celles à consommation « importante » avant la modification de la taxe sur les spiritueux est un autre point critique de l'étude présentée. Selon notre propre méthode représentative de recherche et dans le cadre d'une classification conservatrice, les jeunes âgés de 16 à 17 ans, qui présentent une consommation moyenne de jusqu'à 16 grammes d'alcool pur par jour, font partie des « consommateurs occasionnels », ceux qui consomment 16 grammes et plus d'alcool pur par jour sont des « consommateurs réguliers » (ce qui correspond environ aux deux tiers des quantités d'alcool consommées appliquées aux adultes). Les auteurs de l'étude ISPA ont, quant à eux, utilisé comme critère de classification des consommateurs « modérés », une consommation de spiritueux allant jusqu'à un gramme par jour ; une consommation supérieure à un gramme par jour devenant « excessive ». Ce critère n'a aucune validité ; en effet, une observation plus précise de la quantité d'alcool effectivement consommée fait apparaître que les consommateurs de quantités « importantes » prennent tout juste un petit verre de spiritueux de plus par semaine que les personnes qui consomment rarement de l'alcool. Il convient de répéter que l'Organisation Mondiale de la Santé considère comme inoffensive une quantité consommation allant jusqu'à 24 grammes d'alcool pur par jour (soit environ trois petits verres d'eau-de-vie par jour). Seules les quantités supérieures à 24 grammes d'alcool pur par jour sont considérées comme présentant un risque potentiel pour la santé. Les quantités supérieures à 40 grammes d'alcool pur par jour sont, elles, préjudiciables à la santé.
- Il est par ailleurs extrêmement incertain qu'il soit possible d'émettre réellement, sur la base de données recueillies jusqu'à deux ans et demi après la réduction des prix en question, des affirmations sur une évolution à long terme du comportement en matière de consommation suite à une réduction des prix. Il est par contre probable que, par exemple, des personnes sondées à très faible consommation d'alcool antérieurement, goûtent certes des spiritueux, mais non au titre d'un modèle comportemental continu et durable. La conclusion des auteurs selon laquelle « les nouveaux prix auraient d'une part déclenché une augmentation de la consommation, d'autre part créé un nouveau 'marché potentiel' » n'est pas défendable.
- La question de l'élasticité des prix devrait être analysée sous l'aspect du buveur excessif : plus une personne consomme de l'alcool, plus le prix de la bouteille et, conséquemment, une réduction du prix des spiritueux deviennent subjectivement importants - y compris au niveau de la politique de la santé. Cependant, dans le cadre du présent sondage, c'est un groupe de personnes présentant globalement une consommation d'alcool très modérée qui a été interrogé.

- L'évaluation de la consommation de la population suisse n'a pas été étudiée à la lueur des conditions psychologiques, sociologiques et économiques prévalant en Suisse. La supposition d'une relation entre la réduction des prix et la consommation d'alcool, sans le contrôle des influences sociologiques et psychologiques, n'est pas suffisante, du point de vue scientifique, pour fournir une explication théoriquement fondée quant à d'éventuelles modifications ou stabilisations comportementales dans le domaine de la consommation d'alcool.
- Selon les critères de l'OMS, 90% environ des consommateurs d'alcool s'adonnent à une « consommation non nocive ». La question se pose si, et dans quelle mesure, les 10% qui s'adonnent à une consommation d'alcool excessive peuvent être atteints par des mesures de prévention générale telles que, par exemple, interdiction publicitaire, restrictions des ventes, majorations fiscales et autres. Il serait également intéressant d'analyser si ces 10% doivent être considérés comme un pourcentage élevé ou minime et si, compte tenu de ces chiffres, des mesures de prévention générale sont par principe défendables.

En conclusion, l'interprétation des résultats quant à l'évolution de la consommation d'alcool en fonction du prix est contradictoire et n'est pas dépourvue d'irrationalité.

Une hausse de taxe n'est pas un instrument de politique de la santé

Influencer un comportement lié à la santé par la fiscalité relève assurément d'une utopie ; cette constatation est particulièrement applicable aux produits d'agrément. La consommation de cigarettes en Allemagne, après la dernière majoration fiscale au 1^{er} janvier 2003, représente dans ce contexte un exemple d'actualité (communiqué de l'Office fédéral allemand des statistiques du 19.04.2003). La taxe sur le tabac a été majorée de 10,8 %. Or, la consommation n'a pas diminué, bien au contraire. A la date de l'augmentation des prix, la quantité de cigarettes vendues provenant de fabriques a régressé 5,1% par rapport au premier trimestre 2002. Simultanément, la quantité de tabac fin taxée a augmenté de 24,7% et celle de tabac pour pipes de 3,5%. Le consommateur trouve en effet toujours d'autres moyens de parvenir à sa consommation de tabac, tout en minimisant les coûts.

Rechercher les vraies causes d'une consommation à risque, pour pouvoir la traiter

Pour agir contre une consommation d'alcool problématique et aider les personnes concernées, une explication davantage orientée vers des critères socio-psychologiques et moins vers une interprétation économique théorique du comportement s'impose.

Une analyse de causalité de la consommation d'alcool, réalisée en Allemagne chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans, suffisamment étayée au plan empirique, montre que l'abus d'alcool est invariablement et principalement un symptôme et non la cause d'un déficit comportemental, et surtout psychologique, dans le domaine de la santé. Nous avons pu montrer qu'une consommation d'alcool plus précoce et relativement plus intense chez les jeunes est principalement due aux causes suivantes:

- une approche erronée des « défis ». La consommation régulière d'alcool peut quasiment devenir, à un stade précoce de l'évolution des jeunes, une manière de résoudre les problèmes du vécu personnel durant la puberté ;
- l'application d'une stratégie inadéquate pour résoudre des problèmes: lorsque l'alcool satisfait les fonctions de refoulement et d'oubli des problèmes, de suppression des peurs face à l'avenir et à un sentiment de solitude ;
- un climat de conflit entre parents et enfants, ainsi qu'à une incertitude extrême des parents en matière d'éducation.
 - ☛ Les jeunes qui ne consomment pas, ou rarement, de l'alcool se situent, dans 84 % des cas, dans une relation parents/enfant caractérisée par la sécurité – le partenariat, des liens chaleureux, l'affection, l'acceptation et un contrôle motivant.
 - ☛ Les jeunes qui consomment régulièrement de l'alcool se situent dans une relation parents/enfant caractérisée par

– l'indifférence, le manque de dialogue	27%
– un système relationnel diversifié et riche en conflits	38%
– un encadrement excessif	19%
- la perception qu'un individu a de sa propre consommation. Les jeunes font leur propre analyse de leur consommation d'alcool ; plus ils consomment, plus ils trouvent des avantages à cette consommation. Par contre, les non-buveurs sont plus sensibles aux aspects négatifs de la consommation. La perception, positive ou négative, de sa consommation reste cependant fortement influencée par le groupe et peut exprimer tant un style de vie orienté vers le plaisir qu'une fonction de l'alcool consistant à solutionner des conflits et problèmes.
- l'absence d'objectifs scolaires ou professionnels
- la préférence pour une vie orientée vers le plaisir (cigarettes, sexe, activités extrêmes, attrait exercé par les interdits et autres).

Le diagnostic des causes psychologiques d'une consommation précoce d'abus d'alcool fait clairement apparaître que les mesures superficielles et simplement restrictives, par exemple les interdictions publicitaires ou les charges fiscales supplémentaires, expriment uniquement l'incapacité de la politique de la santé face à des symptômes qui doivent être considérés dans un contexte explicatif entièrement différent.

Rôle des alcopops dans la consommation future des jeunes : aucune donnée scientifique

L'ISPA n'analyse à aucun moment dans quelles conditions les jeunes gens commencent à consommer de l'alcool. Il est de ce fait impossible de dire si les alcopops sont à l'origine du début ou de la poursuite de la consommation d'alcool par les jeunes. **Il n'existe, à l'exception de préjugés, aucun justificatif scientifique sur ce qui est appelé en Suisse l'effet de passage des alcopops aux « véritables » boissons alcoolisées.**

Une seule chose peut être dite de manière pratiquement sûre : un renchérissement des alcopops commercialisés par le biais d'une surtaxe ne fera pas barrière au comportement des jeunes.

L'enquête sur les écoliers suisses montre, certes, que chez les 15-16 ans, la consommation d'alcools au moins une fois par semaine a augmenté. Mais cela est aussi vrai de la bière et du vin, même si c'est dans des proportions différentes.

Rappelons à cet égard que les alcools ne représentent que 0,9% des boissons alcoolisées consommées en Suisse.

Il ressort, par ailleurs, des études réalisées en Allemagne, qu'une consommation occasionnelle d'alcool ne mène pas nécessairement à une consommation régulière. L'argument qui voudrait que les alcools soient une menace supplémentaire pour les jeunes est donc erroné. Selon des données représentatives, le pourcentage des jeunes âgés de 12 à 17 ans qui comptent parmi les non-buveurs ou les consommateurs occasionnels d'alcool s'élève, en Allemagne, à 75 %. L'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies ne donne pas d'indications relatives à la Suisse étant donné que les auteurs ont renoncé à une classification entre non-consommateurs, consommateurs occasionnels et consommateurs réguliers d'alcool. Il s'avère de ce fait impossible d'émettre des indications sur le pourcentage de jeunes éventuellement menacés.

On relèvera enfin que, bien avant le développement des alcools, de nouveaux produits ont constamment été lancés sur le marché des boissons alcoolisées; ces nouveaux produits n'ont pas occasionné une augmentation de la consommation d'alcool. Il existe également des « modes » dans le domaine des boissons alcoolisées et celles-ci, comme on le sait, suivent un cycle de vie particulier.

Conclusions : un renchérissement de certaines boissons alcoolisées ne constituent pas des mesures de prévention efficaces. L'information et l'éducation des adultes, qui doivent montrer un comportement exemplaire et cohérent, serait, par exemple, infiniment plus utile et plus efficace.

Prof. Reinhold Bergler

Né en 1929 à Nuremberg, le professeur Reinhold Bergler a obtenu un diplôme supérieur d'études en psychologie, sociologie et pédagogie de l'Université d'Erlangen. En 1954, il a obtenu son doctorat en soutenant une thèse sur le problème de la pédagogie du temps libre, avant de recevoir son agrégation en psychologie en présentant une recherche sur le développement mental des adultes. En 1960, il fonde l'institut pour la recherche sociale empirique. Il a enseigné dans plusieurs universités allemandes, en particulier à Heidelberg, et dirige depuis 1969 l'institut de psychologie de l'Université de Bonn. Un titre de professeur émérite lui a été décerné en 1995.

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :
Alexandra Rys, tél. 022/786 54 55, e-mail : arys@rochat-pr.ch*